

PERMIS CôTIER – SESSIONS 2026

Formez-vous à la navigation avec le YCCarnac et prenez la mer en toute sécurité !

Objectif du permis

Le permis plaisance option côtière vous autorise à piloter un bateau à moteur de plus de 4,5 kW (6 CV), de jour comme de nuit, sans limite de puissance ni de jauge, jusqu'à 6 milles d'un abri (environ 11 km). Il permet la navigation sportive ou de loisirs, exclusivement à titre gratuit. Âge minimum : 16 ans révolus le jour de l'examen.

Formation théorique (~9h)

Encadrée par un formateur agréé, cette partie vous permettra d'acquérir les bases essentielles à la sécurité et à la navigation :

- Règles de barre et de route
- Balisage maritime, marques de jour et de nuit
- Signaux phoniques, lumineux et de détresse
- Sécurité, réglementation et responsabilités
- Météorologie et environnement marin
- Moyens de communication

⚠ Formation dense : révisez votre Code Vagnon avant le début du stage pour mieux profiter des cours.

Formation pratique (2h à bord)

Réalisée sur bateau école, cette séance individuelle est validée par un formateur homologué via un livret de certification.

Vous y apprendrez :

- Les règles de sécurité du plaisancier
- Les manœuvres de base et l'accostage
- Les vérifications avant départ
- Les responsabilités à bord

Tarifs 2026

Prestations	Tarif
Formation complète (théorie + pratique + livret)	410 €
Code Vagnon – Option côtière	14 € (<i>en vente à la boutique du Yacht Club</i>)
Timbre fiscal (non compris)	78 €
Frais d'examen théorique (non compris)	30 €

Inscription & dossier administratif

Inscription :

- En ligne sur www.yccarnac.com
- Ou à l'accueil du YCCarnac

Documents à fournir obligatoirement :

- Formulaire Cerfa n°14681*01 signé
- Photo d'identité couleur conforme
- Certificat médical Cerfa n°14673*01 (moins de 6 mois)
- Pièce d'identité recto-verso
- Timbre fiscal dématérialisé (78 €)
- Contrat de formation signé

Envoi par mail possible à info@yccarnac.com : photo en JPG HD, formulaires en PDF.

Dès réception de votre dossier complet, un numéro de candidat (Edipe) vous sera attribué pour réserver votre date d'examen.

Sessions de formation 2026

Période	Dates	Horaires
Pâques 2026	7–9 avr / 14–16 avr / 21–23 avr	9h30–12h30
Juillet 2026	7–9 / 15–17 / 21–23 / 28–30	9h30–12h30
Août 2026	4–6 / 11–13 / 18–20 / 25–27	9h30–12h30

Les sessions sont maintenues à partir de 4 inscrits minimum. Pensez à apporter de quoi prendre des notes.

Examen théorique

L'inscription à l'examen se fait directement auprès du centre de votre choix :

- La Poste – Carnac, Auray, Crac'h, Hennebont, Lanester, Vannes
- SGS Objectif Code – Lorient, Vannes
- Bureau Veritas – Codengo – Auray, Vannes

Frais d'inscription : 30 €

 Le jour de l'examen, munissez-vous de :

- Votre pièce d'identité
- Votre convocation (papier ou numérique)
- Votre numéro de candidat (Œdipe)

Rejoignez le YCCarnac !

Une équipe passionnée, des formations conviviales, et la mer à portée de main.

 Réservez dès maintenant votre session sur www.yccarnac.com ou contactez-nous à info@yccarnac.com (tél : 2.97.52.10.98)